

## CORRIGENDUM 1

**Correction in the french text only.**

**Les corrections ne s'appliquent qu'au texte français.**

*Dans toute la norme:*

*Remplacer l'expression "type de protection" par "mode de protection".*

Avant-propos, modification, troisième point

*Remplacer "appareil d'étincelle" par "éclateur".*

Paragraphe 3.5

*Remplacer "en shunt de diodes" par "diodes shunt".*

*Remplacer "de plus grande taille" par "individuel plutôt que comme partie d'un matériel plus grand".*

Paragraphe 3.7.2

*Remplacer "défectuosité" par "défaillance".*

Paragraphe 3.10

*Remplacer "ANSI/UK" par "ANSI/UL".*

Paragraphe 3.13

*Remplacer "le matériel de sécurité intrinsèque et les circuits sont sous tension" par "le matériel et les circuits de sécurité intrinsèque sont sous tension".*

Paragraphe 3.15

*Remplacer "rapport de l'inductance à la résistance" par "valeur maximale du rapport de l'inductance à la résistance".*

*A partir de l'Article 5, dans toute la norme, remplacer l'expression "pistes de cartes de circuits imprimés" par "pistes de cartes à circuits imprimés".*

## Paragraphe 5.1

*Remplacer le début de la première phrase par ce qui suit:*

“Pour les circuits des matériels associés qui sont connectés à des circuits de très basse tension de sécurité (TBTS) ou des circuits de très basse tension de protection (TBTP)...”.

## Paragraphe 5.7

*Ajouter, à la fin de la deuxième phrase “...du composant”.*

### Point 1)

*Remplacer “d’éléments d’annulation” par “des dispositifs de suppression”.*

## Paragraphe 6.2.1

*Au début de l’alinéa suivant le point 3), remplacer “Les distances d’isolement “ par “Les distances dans l’air”.*

## Figure 1a

*Remplacer le titre existant par “Exigences de distance pour les bornes recevant des circuits de sécurité intrinsèque distincts”.*

## Paragraphe 6.2.3

*Juste avant la deuxième équation, remplacer “ $L_i = 0$ ” par “ $L_s = 0$ ”.*

### NOTE 2

*Remplacer, deux fois, “l’essai d’étincelle” par “l’essai à l’éclateur”.*

## Paragraphe 6.3.1.2

### Figure 2

*Remplacer la légende 4 existante par “ Partie d’un circuit de sécurité intrinsèque lui-même n’étant pas de sécurité intrinsèque”.*

## Paragraphe 6.3.13

*Remplacer le deuxième alinéa par ce qui suit:*

“Pour des valeurs plus élevées, les circuits de sécurité intrinsèque et les circuits de sécurité non intrinsèque ne peuvent être connectés au même relais que s’ils sont séparés par une cloison métallique mise à la terre ou par une cloison isolante conforme à 6.3.1. Les dimensions d’une telle cloison isolante doivent prendre en compte l’ionisation apparaissant lors du fonctionnement du relais qui peut généralement exiger des lignes de fuite et des distances dans l’air supérieures à celles données dans le Tableau 5.”

*Dans le dernier alinéa, remplacer le mot “barrières” par “cloisons”.*

## Paragraphe 6.6

*Dans l'alinéa suivant le point e), remplacer la dernière phrase par "Des conditions de défaut à l'intérieur du composé de moulage doivent être évaluées, mais la possibilité d'inflammation par étincelle dans l'encapsulage ne doit pas être considérée."*

*Dans le dernier alinéa, remplacer "volume de composé" par "volume du composé".*

## Paragraphe 7.1

*Remplacer le titre existant par "Taux de travail".*

*Remplacer le deuxième alinéa, sous la Note 1, par ce qui suit:*

Les taux de travail des composants doivent être tels que ci-dessus même lorsque le matériel de sécurité intrinsèque est connecté à d'autres matériels utilisés dans une zone non dangereuse, par exemple pendant la charge, la maintenance, les opérations de récupération de données, en incluant l'application des défauts requis dans le matériel de sécurité intrinsèque.

## Paragraphe 7.3

*Dans le premier alinéa, deuxième phrase, remplacer l'expression "résistance froide" par "résistance à froid".*

*Dans le cinquième alinéa, remplacer la première phrase par ce qui suit:*

"Les coupe-circuits à fusibles utilisés pour protéger des composants doivent être remplaçables uniquement en ouvrant l'enveloppe du matériel."

*Sous la Note 1, remplacer les deux premières phrases par ce qui suit:*

"Un coupe-circuit à fusibles doit avoir un pouvoir de coupure non inférieur au courant maximal prévu pour le circuit dans lequel il est installé. Dans le cas d'une alimentation électrique par le réseau n'excédant pas 250 V c.a., le courant présumé est considéré être normalement de 1 500 A c.a."

## Paragraphe 7.4.2

*Premier alinéa, deuxième phrase, remplacer "autorisation" par "confirmation".*

## Paragraphe 7.4.5

*Dans la Note 2, supprimer le mot "imposant".*

## Paragraphe 7.4.6

*Premier alinéa, première phrase, remplacer "assurer la sécurité de l'accumulateur lui-même" par "assurer sa propre sécurité".*